

# Le livret du candidat

Epreuve ponctuelle facultative (option)  
des baccalauréats  
généraux, technologiques et professionnels

**Option EPS-Danse**

**A partir de la session 2018**

- **Voies générales et technologiques :**  
Le candidat peut s'inscrire aux 2 options : EPS-Danse et ART-Danse
- **Voie professionnelle :** le candidat peut s'inscrire uniquement dans l'option EPS-Danse

**Le candidat doit connaître le contenu des deux épreuves avant de s'inscrire**

Prenant appui sur le livret du candidat de l'académie de Montpellier, ce document est réalisé par un groupe de jurys au BAC sous la responsabilité de l'inspecteur pédagogique régional d'EPS en charge de ce dossier.

Ce document s'adresse aux candidats (sous couvert des chefs d'établissement), et a pour objectif de les guider dans le choix d'options facultatives : ART-danse et/ou EPS-danse.

Aussi, ce livret présente d'abord les attentes de ces deux épreuves Danse et leurs modalités respectives.

Ainsi, en permettant aux candidats de mieux connaître et mieux différencier les deux épreuves, il se donne pour but de leur éviter des erreurs d'inscription et de préparation.

- **Précisions :**

- Le candidat inscrit dans les baccalauréats des voies **générales et technologiques** peut s'inscrire aux **deux options** ; comme pour toutes les options, seuls les points excédant 10 seront retenus.
- Pour les séries G et certaines séries T :  
Coefficient 2 pour l'option choisie en n°1  
Coefficient 1 pour l'option choisie en n°2
- Vous pouvez consulter le livret du candidat option ART/DANSE sur le site EPS de l'académie (<http://www4.ac-nancy-metz.fr/eps/site/>) rubrique « enseignement artistique ».

- **Pour toute information complémentaire à ce livret, veuillez contacter :**

- Baccalauréats G et T : Rectorat, Division des Examens et Concours (DEC 3) : Tél : 03 83 86 20 55
- Baccalauréats Professionnels : DSDEN 54, DEC, Nathalie Mathieu : Tel : 03 83 93 56 29

# Présentation des deux options facultatives

## Art-Danse et EPS-Danse

Toutes les techniques ou styles de danse, **au service d'un propos chorégraphique**, sont autorisés à la condition qu'ils soient en accord avec les exigences des épreuves.

| Option ART-danse  | Option EPS-danse  |
|---|---|
| <b>Programme :</b><br>Créer à partir du champ anthropologique du Geste, comme marqueur de la danse et de ses influences :<br>- « <b>Danse et partis pris corporels</b> » : constantes et différences dans l'histoire des cultures et des sociétés.<br><b>ou</b><br>- « <b>Danse et société contemporaine</b> » : l'influence des modes, des modèles, des images, de la publicité dans les nouvelles pratiques de la danse et ses langages chorégraphiques.  | Il s'agit d'une épreuve proposée dans le cadre d'un contrôle ponctuel et définie par un niveau 5 de compétence attendue<br><br>« <b>Composer et présenter une chorégraphie individuelle à partir de choix personnels exprimés, avec un niveau d'engagement émotionnel maîtrisé et une stylisation du mouvement au service du propos chorégraphique. Apprécier le niveau d'interprétation d'une chorégraphie, ainsi que l'utilisation des procédés et éléments scéniques qui renforcent le thème développé</b> » |
| <b>Composition</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>durée : 2' à 3'</li> <li>barème : 7 points</li> <li>nombre de danseurs :</li> </ul> <b>Cas 1 :</b> candidats non inscrits en enseignement facultatif danse : <b>solo obligatoire</b><br><b>Cas 2 :</b> candidats inscrits en enseignement facultatif danse : <b>solo/duo/trio/quatuor (1 lycée concerné dans l'académie)</b><br><br>→ <i>Le candidat présente une composition préparée pendant l'année : elle doit suivre le programme de la session 2018 : <a href="http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=110040">http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=110040</a> elle doit être au service d'un propos chorégraphique.</i> | <b>Composition</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>durée : 1'30 à 3'</li> <li>barème : 16 points</li> <li>nombre de danseurs : <b>solo obligatoire</b></li> </ul> → <i>Le candidat présente une composition préparée pendant l'année : elle doit être au service d'un propos chorégraphique.</i>   |
| <b>Improvisation</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>durée : 1' à 2' (30' de préparation)</li> <li>barème : 6 points</li> </ul> → <b>Le candidat présente une improvisation en lien avec un sujet et un binôme d'extraits musicaux tirés au sort (choix de l'extrait ou possibilité de danser sur le silence)</b>  | <b>Élève spectateur</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>durée : 1'30 à 3'</li> <li>barème : cette composante sera évaluée lors de l'entretien et comptera pour 4 points. Cette note sera additionnée aux 16 points de la composition pour un total de 20 points. Ce total sera ramené à 16 points.</li> </ul> → <b>Le candidat regarde et analyse la composition d'un autre candidat</b>   |
| <b>Entretien</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>durée : 15' à 20'</li> <li>barème : 7 points</li> </ul> → <b>1ère partie de l'entretien :</b> le candidat expose les intentions et les choix qui ont présidé à l'élaboration de sa composition et de son improvisation<br>→ <b>2ème partie de l'entretien :</b> le candidat témoigne de sa culture chorégraphique et de son ouverture aux autres arts   | <b>Entretien</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>durée : 10' à 15'</li> <li>barème : 4 points</li> </ul> → <b>1ère partie de l'entretien :</b> le candidat analyse la composition observée précédemment<br>→ <b>2ème partie de l'entretien :</b> le candidat analyse sa propre composition<br>→ <b>3ème partie de l'entretien :</b> le candidat témoigne de sa culture chorégraphique.   |

# L'OPTION FACULTATIVE EPS-DANSE

## 1 Cadre institutionnel et nature de l'épreuve

### Nature de l'épreuve : 3 parties

- Présenter une chorégraphie individuelle de 1'30 à 3' en s'appuyant sur les composantes de la danse (espace/Temps /Energie). Note sur 16 points, répartis en 8 points de composition et 8 points d'interprétation.
- Analyser et apprécier la chorégraphie d'un autre candidat. Note sur 4 points.
- Un entretien de 10' à 15'

NOTE sur 16

NOTE sur 4

Note / 20  
ramenée  
à 16

NOTE sur 4

Ces trois temps de l'épreuve nécessitent chacun une réelle préparation (cf. : comment se préparer à l'épreuve).

### Textes de référence : voir ANNEXE 1 bis : pages 7 et 8

- Arrêté du 21 décembre 2011 (JO du 13 janvier 2012)
- Circulaire N° 2012-093 du 08 juin 2012 (BOEN spécial N° 5 du 19 juillet 2012)
- Arrêté rectoral du 22 octobre 2013

## 2 Déroulement de l'épreuve EPS-Danse

### ACCUEIL :

- Arriver 30' avant le début de l'épreuve
- Présenter sa convocation et sa carte d'identité
- Signer la feuille d'émargement
- Se munir de son support musique : clé USB au format MP3 obligatoires (prévoir un 2<sup>ème</sup> support : 2<sup>ème</sup> clé USB ou CD). Le support sonore ne doit pas comporter d'autre enregistrement. Le temps du support sonore doit correspondre au temps de la chorégraphie.

### PREPARATION :

30 minutes de préparation : Échauffement, essai des CD de musique, costumes à enfiler...

### PRESENTATION CHOREGRAPHIE

Présentation de sa chorégraphie individuelle (solo)

### OBSERVATION d'une CHOREGRAPHIE

Mise en situation de l'appréciation d'une chorégraphie présentée par un autre candidat.

### ENTRETIEN :

En trois temps : durée totale de 10 à 15 minutes (cf.se préparer à l'épreuve)

# 3 Consignes et recommandations aux candidats présentant l'épreuve

## • Conditions de l'épreuve et remarques

- Surface d'évolution environ 8m sur 10m variable en fonction des centres d'examens (affichée avec emplacement du public).
- La mise en place ou le retrait d'éléments de décor ou de scénographie apportés par le candidat sont autorisés.
- Le candidat doit se munir d'une clé USB enregistrée au format MP3, (précisé sur la convocation). Attention de vérifier sur plusieurs appareils la lisibilité de ces supports.

***Si le temps de la chorégraphie n'est pas compris entre 1'30 et 3'et/ou si la musique n'est pas coupée, une pénalité sera attribuée (- 1pt/16)***

- Cette épreuve est une épreuve individuelle, les candidats ne sont pas autorisés à échanger.
- On évitera l'abus d'accessoires, de maquillages et de costumes pour l'épreuve.
- Comme pour toutes les épreuves, les téléphones portables, l'iphone, tablettes, sont interdits.

- Seuls les candidats et les membres du jury sont autorisés à assister à l'épreuve.

## • Aide à la préparation de l'épreuve :

- Se reporter à la partie « comment se préparer à l'épreuve »
- Consulter le site académique EPS rubrique : examens/ponctuel/Bacs G et T/option ponctuelle facultative danse (<http://www4.ac-nancy-metz.fr/eps/site/>).

## • Modalités d'évaluation :

- Toutes les techniques ou styles de danse sont autorisés.
- Cf. référentiel académique d'évaluation annexe 2 bis page 9 : Niveau 5 de compétence attendue

# 4 Comment se préparer à l'épreuve EPS-Danse ?

## Conseils de préparation pour la composition et l'entretien

### Composition

- La prestation doit s'appuyer sur **une démarche de création en lien avec un propos chorégraphique** (thème, idée...). Toutes les sources d'inspiration sont possibles (iconographie, citation, textes, objet...).
- Cette démarche engage le candidat dans une véritable **écriture chorégraphique au service du thème choisi**.
- Vous donnerez **un titre et un argument** à votre composition (support de votre choix à présenter au jury).  
***En cas d'absence de ce support, une pénalité sera attribuée : -1pt/3.***  
Ce support servira à introduire votre solo avant votre passage devant les jurys.
- Vous devrez faire des **choix pertinents** pour le traitement de votre sujet.

Dans les différentes **phases de préparation** à cette épreuve de composition, vous devrez **faire des choix** :

- Choix d'espace
- Choix du monde sonore (musique, bruitage, texte, ou silence)
- Choix de matériaux corporels : techniques de mouvements dansés.
- Choix de la dramaturgie
- Qualité de présence indispensable du début jusqu'à la fin de votre prestation.

**A éviter** : Reprendre des séquences déjà apprises dans un collectif associatif ou par imitation fidèle d'une chorégraphie vue dans les média par exemple et sans aucun lien avec le sujet annoncé.

## Les 3 temps de l'Entretien

### 1- Elève spectateur : Appréciation : 4 points

Analyse des éléments de construction du **projet expressif observé** (composition- interprétation).

*Exemple de guide pour le candidat spectateur*

**THEME – TITRE- PROPOS du solo observé**

*Vous utiliserez vos connaissances des composantes de la danse (procédés de composition, construction de l'espace scénique, notions d'énergie et de temps, formes corporelles, éléments scénographiques, éléments d'impact sur le spectateur, gestion de la musique/éléments corporels associés) et votre vécu pour guider votre appréciation et pour justifier vos remarques personnelles autour d'une argumentation solide.*

- *Qu'avez-vous vu ? Gestion des espaces, un bagage corporel particulier, élaboré..., une gestuelle liée à l'émotion, la virtuosité, la technique...*
- *Qu'avez-vous compris ? Un parti-pris chorégraphique, des liens entre les éléments corporels, scéniques et le thème ou titre proposé...*
- *Qu'avez-vous ressenti ? Séduit, intéressé, interpellé, indifférent, choqué...*

### 2- Elève chorégraphe/ danseur : 2 points

- Mener une analyse réflexive sur **sa propre prestation** (composition et interprétation).
- **Etre capable d'expliquer sa démarche de composition** (partis pris, choix, procédés, développement, ...)
- Etre capable de définir, comprendre et analyser **les différents rôles** (danseur, chorégraphe, spectateur).
- S'appuyer sur les **connaissances des 3 compétences méthodologiques de l'EPS** (*S'engager lucidement dans la pratique, Respecter les règles de vie collective et assumer différents rôles liés à l'activité, Savoir utiliser différentes démarches pour apprendre à agir efficacement*) pour argumenter.

### 3- Connaissances du champ culturel de la danse : 2 points

(Histoire de la danse, styles, chorégraphes, vocabulaire ...)

**Etre capable d'exposer son parcours – vécu en danse, choix d'un style**

**Utiliser un langage et une terminologie spécifiques à la danse et en connaître le sens**

# Annexe 1 bis : Textes officiels

## ORGANISATION ET ÉVALUATION DE L'OPTION E.P.S.

### Arrêté du 21 décembre 2011 (JO du 13 Janvier 2012) : extraits

#### Article 17 : L'examen ponctuel terminal :

« L'examen ponctuel terminal pour l'enseignement facultatif de l'éducation physique et sportive au baccalauréat général, technologique et professionnel depuis 2016 s'effectue sur une épreuve composée d'une prestation physique et d'un entretien.

Une liste nationale, spécifique à cet examen, est publiée par voie de circulaire. Cette liste peut être complétée par, au maximum, deux épreuves académiques.

L'évaluation s'effectue selon les mêmes exigences que pour le contrôle en cours de formation (*rappel : co-évaluation*). Le choix de l'épreuve est effectué par le candidat lors de l'inscription.

Les candidats dispensés de l'épreuve obligatoire d'EPS aux examens relevant de l'enseignement commun ne sont pas autorisés à se présenter aux épreuves relevant des enseignements de complément ou facultatif d'éducation physique et sportive.»

### Circulaire n° 2012-093 du 8 juin 2012 (BO spécial N°5 du 19 juillet 2012) : extraits

#### *Ne peuvent s'inscrire à l'épreuve facultative :*

- les candidats dispensés de l'épreuve obligatoire d'éducation physique et sportive ;
- les candidats à l'épreuve de complément d'éducation physique et sportive. »

« L'épreuve facultative s'adresse à tout candidat ayant passé les épreuves de l'enseignement commun CCF comme en ponctuel. Les candidats inscrits à l'examen facultatif ponctuel choisissent une épreuve parmi:

- les trois épreuves (*tennis, natation, judo*), proposées dans la liste nationale spécifique à l'enseignement facultatif ponctuel publiée en annexe de la présente circulaire et susceptible d'évolutions au fil des sessions ;
- les deux épreuves éventuellement proposées dans la liste académique spécifique (*pour l'académie de Nancy-Metz : une seule épreuve proposée : Danse cf. arrêté ci-dessous*).

**L'épreuve se compose de deux parties** : une épreuve physique et un entretien.

**L'épreuve physique est notée sur 16 points**, en référence au niveau 5 de compétence attendue fixé nationalement. Les exigences sont identiques à celles du contrôle en cours de formation. Pour les épreuves retenues à l'échelon académique, la compétence et le référentiel de niveau 5 sont validés par la commission académique. **L'entretien noté sur 4 points** doit permettre d'attester les connaissances scientifiques, techniques, réglementaires et la réflexion du candidat sur sa pratique.

La note obtenue sur 20 points est transmise au président du jury pour attribution définitive et pour information à la commission académique. Un bilan de la session est établi à partir des rapports des responsables des centres d'examen. »

## Arrêté rectoral du 22 octobre 2013 : extraits

### **ARTICLE 1 :**

L'activité DANSE (Chorégraphie individuelle) est retenue au niveau académique en complément de la liste des trois activités physiques sportives et artistiques (APSA) fixées nationalement par la circulaire sus citée.

Ainsi, la liste des APSA supports de l'épreuve facultative de l'examen ponctuel terminal en EPS aux baccalauréats général et technologique et professionnel s'établit comme suit :

#### **Liste nationale :**

*Compétence Propre N° 1 : Natation de distance (800 mètres nage libre)*

*Compétence Propre N° 4 : Tennis (en simple)*

*Compétence Propre N° 4 : Judo*

#### **Liste Académique**

***Compétence Propre N° 3 : Danse (Chorégraphie individuelle)***

### **ARTICLE 2 :**

Chaque candidat précise, au moment de son inscription à l'examen, le choix de l'APSA support de l'épreuve facultative parmi les 4 APSA citées à l'article 1



# Annexe 2 BIS : Référentiel d'évaluation

## épreuve ponctuelle facultative DANSE academie de Nancy-Metz

| DANSE (CHOREGRAPHIE INDIVIDUELLE)   |   | Principes d'élaboration de l'épreuve  |  |   |
|---|---|---|--|---|
| Compétence attendue   |   |   |  |   |
| Niveau 5 : Composer et présenter une chorégraphie individuelle à partir de choix personnels exprimés, avec un niveau d'engagement émotionnel maîtrisé et une stylisation du mouvement au service du propos chorégraphique. <b>Apprécier le niveau d'interprétation d'une chorégraphie</b> , ainsi que l'utilisation des procédés et éléments scéniques qui renforcent le thème développé. |   | Présenter une chorégraphie individuelle (solo)d'une durée (1'30 à 3'),s'appuyant sur les composantes de la danse. Espace scénique et emplacement des spectateurs définis par le jury.<br>Le monde sonore est choisi par le candidat (musique, bruitage,texte ou silence,...) Deux supports obligatoires : CD ET clef USB au format MP3 . La participation d'un musicien en direct n'est pas acceptée. Donner un titre et un argument (écrit ou sous une autre forme). Si le contexte le permet, deux passages peuvent être réalisés.<br>Analyser et apprécier en référence aux composantes de la danse <b>une autre chorégraphie que la sienne afin de proposer des solutions pour enrichir cette création.</b> |  |   |
|   |   | Degrés d'acquisition du niveau 5  |  |   |
| Points à affecter   | Éléments à évaluer  | de 0 à 9 Points   | de 10 à 15 points  | de 16 à 20 points   |
| Composition<br>Note individuelle<br>08/20   | - Procédé(s) de composition choisi(s) pour créer l'ossature générale de la chorégraphie<br>- Construction de l'espace scénique (direction et trajets)<br>- Choix et exploitation des éléments scénographiques (monde sonore, costumes et maquillage, accessoire et/ou décor | 0 à 4 points<br>Projet cohérent, mené à terme :<br>- Procédés repérables.<br>Un propos se dégage et la réalisation commence à être assimilée.<br>-Les formes corporelles sont faiblement distancées du quotidien ( peu de travail sur l'espace, l'énergie ou le temps).<br>- Trajets précis et organisés avec changements de direction.<br>- Éléments scénographiques utilisés de façon pertinente pour servir l'intention et/ou le thème.  | 4,5 à 6 points<br>Projet développé, polysémique<br><br>Procédés choisis et assimilés.<br>Le propos est traité de façon riche (diversifié et/ou original) et développé.<br>Les formes corporelles sont distancées du quotidien.<br>L'espace scénique est construit en relation avec le propos mais pas de façon permanente. | 6,5 à 8 points<br>Projet personnel, parti pris original et prise de risque dans les choix.<br><br>Traitement singulier du thème.<br>Distanciation, dimension poétique, installation d'un univers.<br>Mise en scène juste et subtile. Éléments scénographiques utilisés de façon nuancée, créative ou originale .<br>L'espace scénique est traité en permanence en relation avec le propos et construit en utilisant ses fonctions symboliques |
|   |   | 0 à 3,5 points<br>- Coordination maîtrisée de gestes simples, mais appuis précis et stables, gestes finis.<br>Regard fixe et/ou informatif (ex. : sur le départ d'un mouvement)<br>- Élève convaincant, engagé dans son rôle de façon intermittente.  | 4 à 6,5 points<br>- Coordination et dissociation maîtrisée de gestes plus complexes (buste engagé), variation d'énergie. Appuis variés, utilisation du déséquilibre, amplitude gestuelle.<br>Regard vivant.<br>- Élève convaincant, engagé dans son rôle en permanence.  | 7 à 8 points<br>- Virtuosité (subtilité ou vitesse d'exécution)<br>Dissociation segmentaire, désaxe les mouvements, nuance les énergies, exploite ses caractéristiques singulières de danseur.<br>- Élève habité par sa danse : est en état de danse, intensité de la présence, maîtrise du jeu d'énergie. Captive le spectateur.   |
| Appréciation<br>Note individuelle<br>04/20  | analyse des éléments de construction (composition et interprétation) qui ont permis de réaliser le projet expressif observé   | 0 à 1 point<br>Jugement qui n'éclaire pas la chorégraphie.<br>Les éléments repérés sont secondaires dans l'enrichissement de la chorégraphie, le ressenti reste très global.  | 1,5 à 2,5 points<br>Appréciation d'un point précis qui pourrait transformer la chorégraphie.<br>Repère des temps forts, fait des propositions pour éliminer des éléments superflus ou pour développer certains procédés.   | 3 à 4 points<br>Appréciation qui générerait un réel enrichissement de la chorégraphie.<br>Diversifie les propositions de développement et d'épuration. Débat de l'impact émotionnel de la chorégraphie.   |